



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE le sommaire du rôle d'évaluation foncière 2022 de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, en vigueur pour le deuxième exercice financier, tel que préparé par la firme d'évaluateurs "Les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard & associés Inc." a été déposé au bureau du secrétaire-trésorier, le 7 septembre 2021;

QUE toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'Hôtel de ville, au 2627 de la rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton, aux heures habituelles d'ouverture du bureau, soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au vendredi inclusivement;

QUE Toute demande de révision

- pourra concerner une modification effectuée par une tenue à jour, une proposition de correction d'office ou une tenue à jour demandée;
- pourra être déposée au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la loi sur la fiscalité municipale (concernant la tenue à jour du rôle) et doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant;
- devra être déposée en personne ou par courrier recommandé, auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (OMRÉ), la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges, 280, boul. Harwood, Vaudreuil-Dorion, J7V 1Y5;
- devra, pour être recevable :
 - être réalisée sur un formulaire prescrit à cette fin par le Ministre et qui pourra être obtenu aux bureaux de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges;
 - être déposée à la M.R.C. dans les 60 jours suivant l'expédition de l'avis de modification ou de correction;
 - être accompagnée de la somme d'argent déterminée par l'OMRÉ à cet effet.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN.


Natacha Gauthier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussigné, Natacha Gauthier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton certifie, par la présente, que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le septième jour du mois de septembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce septième jour du mois de septembre deux mille vingt-et-un.


Natacha Gauthier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe